



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 1374

Texte de la question

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. le président. La parole est à M. Philippe Folliot, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Philippe Folliot. Monsieur le ministre de la défense, la République centrafricaine compte parmi les pays les plus pauvres au monde. En proie à une guerre civile plus ou moins larvée depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, elle s'enfoncé chaque jour un peu plus dans le chaos. L'État central n'existe plus. Des pans entiers du pays, notamment le nord-est, dans la région de Birao, dite « zone des trois frontières », échappent à tout contrôle des autorités de Bangui depuis une dizaine d'années. Cette région est devenue une zone grise où prospèrent des bandes armées autour du Selaka, avec pillages, exactions et viols en tous genres. Le spectre du génocide interethnique et religieux n'est pas loin.

Comme elle l'a fait dans le nord du Mali, la France ne pouvait rester insensible à l'émergence d'une telle zone de non-droit et au triste sort des populations civiles. L'UDI soutient l'initiative de la France d'augmenter, pour atteindre le millier, notre contingent de 450 hommes sur place, actuellement les parachutistes du 8e RPIMA de Castres, régiment que vous avez du reste visité il y a quelques jours.

Toutefois, nous nous interrogeons sur le cadre juridique de cette intervention, notamment sur la résolution des Nations unies nous y autorisant et sur la capacité des forces africaines à se déployer rapidement et efficacement sur le théâtre, surtout lorsqu'on voit les difficultés de la MINUSMA au Mali.

Nous nous demandons également ce que va faire l'Europe et quelle est la nature des contacts pris avec nos alliés pour qu'ils puissent nous soutenir – militairement, logistiquement ou financièrement – dans cette opération.

Le jour même où l'Assemblée nationale engage le débat sur une loi de programmation militaire lourde d'incertitudes, cela démontre plus que jamais que la défense doit être une priorité politique et budgétaire pour le pays ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, tout d'abord, je vous remercie beaucoup pour la description que vous avez faite de la situation, effectivement dramatique, en République centrafricaine, et pour le soutien de votre groupe. Vous posez deux questions précises.

Tout d'abord, dans quel cadre juridique l'action de la France va-t-elle se situer ? Ce sera dans le cadre d'une résolution des Nations unies qui devrait intervenir la semaine prochaine, au titre du chapitre VII. Vous savez tous ici ce dont il s'agit : un mandat sera donné à la fois aux forces africaines de la MISCA et à la France. Il y a

unanimité au Conseil de sécurité sur ce sujet.

Deuxièmement, vous m'avez demandé quels contacts sont pris avec nos partenaires européens. Je suis en train d'y travailler, car plus il y aura de soutien européen sous forme militaire, logistique ou financière, et plus ce soutien interviendra rapidement, plus nous serons en capacité d'agir.

J'ajoute que, dès lors que la résolution des Nations unies sera adoptée et que le Gouvernement aura pris sa décision, le Parlement, selon les textes qui nous régissent, sera naturellement consulté.

Pour conclure, que visons-nous dans cette opération ? Tout d'abord, venir en aide face à une situation humanitaire réellement abominable ; ensuite, rétablir la sécurité dans un pays en train d'implorer ; troisièmement, permettre une transition politique – car les autorités sont transitoires – ; quatrièmement, le moment venu, rendre possible le redémarrage du développement économique.

La France est fidèle à sa mission. Elle apporte son soutien aux Africains. Elle respecte la légalité internationale. Elle travaille pour la paix. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP, et sur plusieurs bancs du groupe UDI.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1374

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2013](#)